

DÉCEMBRE 2016

La Lettre du Syane

N°9

Syndicat des énergies et de l'aménagement
numérique de la Haute-Savoie

Le SYANE au service des territoires et de la transition énergétique

L'INTERVIEW
LE CONSEILLER ÉNERGIE :
UN AN D'ACCOMPAGNEMENT
POUR MEYTHET



Syane

Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

LE ZOOM

Éclairage Public : groupement
de commandes pour le
géoréférencement des réseaux

L'ACTU

Appels à Projets Énergies :
13 nouveaux projets lauréats

édito

Des réseaux d'énergie de qualité au service des collectivités haut-savoyardes. Des actions concrètes en faveur de la transition énergétique. Des projets d'avenir structurants pour le territoire et les usages de demain. Le SYANE s'inscrit ainsi comme un partenaire privilégié des communes et des intercommunalités pour les accompagner vers la transition énergétique. Un panorama de ces actions est présenté dans le dossier de ce numéro de la « Lettre du SYANE ».

Depuis 2014, le SYANE développe également des services mutualisés. Ainsi, le Conseil en Energie permet aux communes et intercommunalités d'être accompagnées pour gérer et optimiser leur patrimoine et pour entreprendre des projets performants. Les achats groupés d'énergies ou le groupement de commandes pour le géoréférencement des réseaux d'éclairage public sont également l'opportunité de bénéficier de services au meilleur prix, avec une qualité optimale.

Dans le domaine du numérique, une nouvelle étape importante vient d'être franchie ce 30 novembre, avec la réception des travaux de desserte fibre optique de Feigères, première commune du département à être équipée en très haut débit par le SYANE. En point de mire : l'ouverture à la commercialisation des services numériques très haut débit pour les particuliers à partir de 2017. Par leur présence, l'État, la Région et la Caisse des Dépôts, ont réaffirmé leur fort soutien au projet haut-savoyard, aux côtés du Département et des Intercommunalités. C'est ainsi, notamment, que l'État vient de confirmer l'attribution au SYANE de 31,2 M€ dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir.

En complément de ces engagements, le SYANE poursuit aujourd'hui sa réflexion sur l'évolution de ses missions. Des études sont actuellement en cours dans le domaine des énergies renouvelables. Le Comité Syndical sera prochainement invité à prendre des décisions, dans le cadre du prochain vote du budget en 2017, afin de toujours mieux répondre aux attentes exprimées par les communes et intercommunalités.

Jean-Paul AMOUDRY
Président du SYANE



Directeur de la publication: Jean-Paul Amoudry
Responsable de la rédaction: Jean-Pierre Scotton
Rédaction: Virginie Lelèvre, Coraline Marin
Conception: Groupement TerraPublica - Sevanova
Crédit photos: SYANE, Xavier Boymond, Shutterstock,
Communauté de Communes de la Vallée Verte, Meythet, SIEL.
Dépôt légal: ISSN: 2109-2613
Impression: PHOTOPLAN, 74 600 Seynod
Imprimé sur Cyclus print 100 % recyclé.

l'actu... ici

* Feigères, première commune du département équipée en Très Haut Débit par le SYANE

Le mercredi 30 novembre 2016, étaient réceptionnés les premiers travaux de desserte fibre optique de Feigères, première commune du département à être équipée en Très Haut Débit par le SYANE.



Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, réceptionne les infrastructures optiques de Feigères, en présence de Guy ROGNET, Maire de Feigères, Guillaume DOUHÉRET, Secrétaire Général de la Préfecture de Haute-Savoie, Antoine DARODES, Directeur de l'Agence du Numérique, Juliette JARRY, Vice-Présidente du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes déléguée aux infrastructures, à l'économie et aux usages du numérique, Gil VAUQUELIN, Directeur régional Auvergne Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts.

■ Une étape majeure vers le Très Haut Débit pour les particuliers

Engagée en 2015, la construction des réseaux pour la desserte fibre optique des particuliers s'accélère aujourd'hui. L'objectif? Couvrir 140 000 logements d'ici fin 2019, dont 55 000 logements fin 2017 sur une vingtaine de communes. Avec cette première réception de travaux, le réseau public fibre optique du SYANE franchit une nouvelle étape majeure. En point de mire : l'ouverture à la commercialisation des services numériques Très Haut Débit pour les particuliers en 2017, un an après la commercialisation auprès des entreprises en 2016.

■ L'État, un partenaire engagé aux côtés du SYANE

Cette manifestation était également l'occasion de rappeler le soutien fort de l'État au réseau du SYANE. 31,2 M€ viennent ainsi d'être attribués au SYANE dans le cadre du Plan France Très Haut Débit (Programme des Investissements d'Avenir). La convention financière a été signée cet automne avec la Caisse des Dépôts.

Participations publiques (phase 1):



Et avec la participation des intercommunalités de Haute-Savoie.

Partenaires financiers:

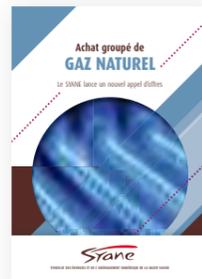


* Achat groupé de gaz 2017 - 2019 : 710 000 euros d'économies annuelles

Le 29 septembre dernier, le SYANE a attribué au fournisseur de gaz ENI GAS & POWER le marché de son 2^{ème} appel d'offres pour l'achat groupé de gaz naturel.

Après un premier marché en 2014 qui avait permis un gain de 17 à 20 % par rapport aux tarifs réglementés de vente, ce nouvel appel d'offres permet à 146 collectivités et établissements publics de bénéficier d'une économie supplémentaire de 7,8 % par rapport aux prix du 1^{er} marché (moyenne du prix sur deux ans). Cette baisse représente une économie annuelle globale de 710 000 € sur un montant annuel estimé à 8,4 M€.

La livraison de gaz débutera au 1^{er} avril 2017. 1063 sites sont concernés (écoles, gymnases, mairies, piscines...) pour un volume annuel estimé à 176 GWh.



En partenariat avec le Syndicat départemental d'Énergie de Savoie



* Mobilité électrique : Vers une mise en service fin 2016

Le 8 octobre dernier, le grand public a pu découvrir les bornes de recharge du SYANE en fonctionnement. Les premières implantations démarrent cet automne sur les territoires de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc et de Rumilly. Le réseau sera mis en service fin d'année 2016.



Le 8 octobre 2016, le grand public a pu tester la future borne de charge du SYANE lors du 2^{ème} rassemblement pour la mobilité électrique, organisé avec l'Automobile Club du Mont-Blanc

La tarification a été validée le 28 juin 2016 par le Comité du SYANE. Cette tarification se veut attractive et équilibrée d'une part, pour permettre le développement de la mobilité électrique et, d'autre part, pour assurer l'équilibre financier du service à moyen terme. À titre d'exemple, pour un abonné, une recharge accélérée d'une heure coûtera 3 € en moyenne.

En savoir plus www.syane.fr



* Appels à Projets Énergies : 900 800 € pour 13 nouveaux projets

900 800 €. Tel est le montant de la subvention globale que le SYANE apporte, en 2016, à 13 projets dans le cadre de ses Appels à Projets Énergies. Ce montant exceptionnel a été décidé par le Comité du SYANE au vu du nombre et de la qualité des candidatures, afin de soutenir un plus grand nombre de collectivités.

■ 770 000 € pour 11 projets de rénovation énergétique :

- Anancy : groupe scolaire des Romains
 - Boège : restaurant scolaire
 - Bogève : mairie-École
 - Communauté de Communes du Bas Chablais : Château de Thénières (siège)
 - Communauté de Communes de la Vallée Verte : gymnase intercommunal
 - Hauteville-sur-Fier : salle des fêtes
 - Passy : groupe scolaire de l'Abbaye
 - Saint-Gingolph : groupe scolaire
 - Saint-Julien-en-Genevois : gymnase des Burgondes
 - Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) : siège à Saint-Pierre-en-Faucigny
 - Thorens-Glières : bâtiment de La Poste
- Avec des économies d'énergie de 36 à 81 %, ces 11 projets permettront d'éviter plus de 400 tonnes de CO₂ et d'économiser 1,6 GWh par an.

■ 130 800 € pour 2 projets de production d'électricité ou de chaleur à partir d'énergies renouvelables :

- Anthy-sur-Léman : toiture solaire sur un groupe scolaire en construction, avec autoconsommation
 - Communauté de l'Agglomération d'Anancy : production de chaleur à partir d'une chaudière biomasse polycombustibles qui permettra d'alimenter 8 bâtiments (site technique de Vovray)
- Ces 2 projets permettront d'éviter l'émission annuelle de plus de 250 tonnes de CO₂ et de produire 1,06 GWh.

Présentation détaillée des projets sur www.syane.fr

* Commission Consultative paritaire de l'énergie : Une nouvelle instance de coordination

Les 7 mars, 15 juin et 23 novembre 2016, s'est réunie la Commission Consultative paritaire de l'énergie de la Haute-Savoie, portée et animée par le SYANE. Cette nouvelle instance, créée suite à la loi « Transition Énergétique pour la Croissance Verte », réunit autour du SYANE l'ensemble des intercommunalités de la Haute-Savoie, responsables de la planification énergétique, de l'air et du climat sur leurs territoires. Ses objectifs ? Favoriser la coordination, la cohérence et la mutualisation des actions et des investissements dans le domaine des énergies. Au cœur des premiers échanges, le PCAET (Plan climat air énergie territorial) et l'éclairage urbain.



Liste des délégués sur www.syane.fr

* Sécurité des Chantiers : une priorité du SYANE

Début novembre, les services techniques du SYANE ont suivi une formation spécifique dédiée à la sécurité à proximité des réseaux, et passé l'habilitation « AIPR » (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux). L'organisation de cet examen s'inscrit dans une démarche continue par le SYANE de prise en compte de la sécurité sur les chantiers dont il est maître d'ouvrage. Le SYANE agit également par l'organisation de missions de coordination de sécurité et de protection de la santé (SPS) sur ses chantiers, ou par la cartographie des réseaux dont il est l'exploitant.



En complément, les équipes du SYANE ont également assisté en septembre à la réunion d'information et de sensibilisation aux travaux à proximité des ouvrages gaz, organisée par le concessionnaire GrDF.

l'actu... en images



/// 17 septembre 2015

Avec le SYANE, un nouvel éclairage public esthétique et performant pour le centre-bourg de Cranves Sales.



/// 24 septembre 2015

Le haut débit à Saint Gingolph grâce à la fibre optique du SYANE.



/// 30 septembre 2015

Pose de la 1^{re} pierre de la centrale hydroélectrique du Bronze, un projet exemplaire et performant de la régie Gaz et Électricité de Bonneville, soutenu par le SYANE dans le cadre des Appels à Projets.

Arrivées et départs

ARRIVÉES :



De gauche à droite : **Éric Sellecchia**, **Coraline Marin**, **Laëtitia Blanc**, **Denis Viollet**, **Romain Sousseau** et **Jérémie Bello**.

Éric Sellecchia renforce, depuis le 3 octobre 2016, le service Travaux Réseau Fibre optique.

Coraline Marin, assistante de Communication, a intégré le SYANE le 1^{er} juillet 2016, après une année de renfort au service Communication.

Laëtitia Blanc a intégré le SYANE en janvier 2016, au sein du service Marchés publics/Suivi administratif et financier des opérations.

Denis Viollet a rejoint le SYANE le 1^{er} décembre 2015 en tant qu'Ingénieur des usages du Numérique, rattaché au service Télécoms/Informatique.

Romain Sousseau et Jérémie Bello ont rejoint le SYANE le 12 septembre 2016 en tant que Conseillers Énergie.

MOUVEMENTS INTERNES :

Alexandre Zbinden, auparavant chargé du projet RIP, est aujourd'hui en charge du suivi de la Délégation de Service Public du réseau en fibre optique du SYANE.

→ VIE DU SYNDICAT

Le mardi 18 octobre 2016, **Jean-Paul AMOUDRY**, Président du SYANE, et **Pierre BRUYERE**, Maire de Poisy, ont posé la première pierre des futurs bureaux et siège du SYANE

Accompagner l'évolution du SYANE

Installé depuis les années 1980 sur Annecy, le SYANE déménagera à l'horizon 2018 dans un nouveau bâtiment situé à l'entrée Est de la commune de Poisy.

Cette construction accompagne le développement du SYANE, l'évolution de ses missions et de ses activités. Service public des Énergies et de l'Aménagement numérique, le SYANE a en effet progressivement élargi ses compétences pour répondre aux nouveaux enjeux énergétiques et numériques dans les domaines de la distribution d'électricité et de gaz, de l'éclairage public, de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, de la mobilité électrique, de la fibre optique et des réseaux numériques.



Ce nouveau siège permettra également d'accueillir les réunions des instances du SYANE, actuellement décentralisées, et d'améliorer le fonctionnement du Syndicat, en regroupant les agents sur un même site.

Un bâtiment sobre et performant

Exemplaire en terme de consommation énergétique, ce bâtiment affichera des performances améliorées de 33 % par rapport à la réglementation thermique en vigueur (RT 2012). Le confort des occupants sera assuré grâce à des solutions simples et performantes : la géothermie et un rafraîchissement d'été « doux » sans recours à un système de climatisation actif. En outre, une réflexion est en cours pour équiper le bâtiment d'une production d'électricité photovoltaïque en toiture.



l'actu... ailleurs

Un Congrès de la FNCCR sous le signe des « Intelligences territoriales »

Transition énergétique, réseaux intelligents, big data, mutualisation: tous ces thèmes étaient au programme du 36^{ème} Congrès de la FNCCR qui s'est déroulé du 21 au 23 juin à Tours. Trois jours d'échanges, de débats et de partage d'expériences. Retours en images.



Plus de 40 séances plénières et tables rondes. Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, préside la séance « Quel modèle économique pour les entreprises locales de distribution ? »



Stand de l'USERAA: des moments de convivialité et d'échanges



Stand de l'USERAA: un grand jeu pour mieux faire connaître les 13 Syndicats d'Énergie d'Auvergne Rhône-Alpes

L'USERA s'élargit à l'Auvergne

Le Congrès de la FNCCR a été l'occasion d'officialiser l'union des Syndicats d'Énergie auvergnats et des Syndicats d'Énergie rhônalpins.

Ces 13 syndicats sont ainsi, aujourd'hui, regroupés au sein de l'USERA, Union des Syndicats d'Énergie Rhône-Alpes Auvergne.

Les objectifs? Porter, au niveau régional, des actions concertées sur des sujets partagés tels que le contrôle des concessionnaires des réseaux d'électricité et de gaz, la qualité de l'électricité distribuée, la transition énergétique ou la défense des intérêts des collectivités adhérentes.



Les Présidents des Syndicats d'Énergie Rhône-Alpes Auvergne.



Le SYANE, membre de l'USERAA.

le zoom

Éclairage Public: Le SYANE lance un groupement de commandes pour la détection et le géoréférencement des réseaux

Le SYANE a lancé, en novembre 2016, un groupement de commandes pour la détection et le géoréférencement des réseaux éclairage public des communes. Pourquoi géoréférencer les réseaux? Que risquent les exploitants en cas de non-respect des obligations réglementaires? Comment le SYANE peut-il accompagner les communes dans cette démarche? Réponses à ces questions.

Déclarer et géoréférencer ses réseaux... une obligation légale

100 000. C'est le nombre de dommages déplorés en France en 2012 lors de travaux effectués à proximité de réseaux. Face à ces enjeux financiers et de sécurité, depuis le 1^{er} juillet 2012, une réforme réglementaire* impose de nouvelles obligations.

Les objectifs? Préciser la responsabilité du maître d'ouvrage en charge de l'exploitation des réseaux, connaître précisément la localisation des ouvrages et diffuser les informations nécessaires à la sécurité du chantier.

Déclarer et géoréférencer ses réseaux... une responsabilité des collectivités

Depuis 2012, les collectivités exploitantes de réseaux d'éclairage public doivent:

- se déclarer en tant qu'exploitant sur le Guichet Unique national* et recenser les réseaux qu'elles exploitent
- répondre aux déclarations de travaux DT / DICT en fournissant des plans précis avec des réseaux classifiés (classe A, B ou C)

Les plans d'ouvrage des réseaux éclairage public devront être géoréférencés en classe A (incertitude ≤ 40 cm):

- Au plus tard le 1^{er} janvier 2019 pour les unités urbaines (INSEE)
- Au plus tard le 1^{er} janvier 2026 pour les communes rurales

Quels risques en cas de non-respect de ces obligations?

En cas de non-respect de ces obligations, les communes s'exposent à des risques financiers, techniques et pénaux:

- Risque d'accidents (explosions, coupures de courant ou de communication, inondations, etc.)
- Risque d'arrêt ou de report du chantier
- Obligation de financer 50 % à 100 % des investigations complémentaires
- Sanctions administratives

(* Plus d'informations sur la plateforme du gouvernement: www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr



GÉORÉFÉRENCER SES RÉSEAUX AVEC LE SYANE

Le SYANE propose aux collectivités d'adhérer à un groupement de commandes pour réaliser la détection et le géoréférencement de leurs réseaux d'éclairage public, et de bénéficier ainsi de l'expertise du Syndicat et des économies d'échelle générées par la mutualisation des besoins.

COMMENT ADHÉRER AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU SYANE ?

- **Avant le 15 février 2017:** Manifester son intérêt ou intention de participer au groupement en répondant au questionnaire (formulaire papier ou en ligne)
- **Avant le 31 mars 2017:** Formaliser une convention entre le SYANE et la collectivité
- **À partir du 1^{er} semestre 2017:** Lancement de la procédure d'appel d'offres et démarrage du géoréférencement des réseaux

+ sur www.syane.fr



Transition énergétique : des projets et services mutualisés au service des communes et des intercommunalités

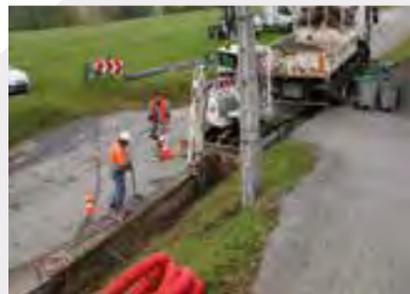
Garantir des réseaux d'énergie de qualité, agir pour la transition énergétique, déployer des infrastructures d'avenir : ces 3 axes synthétisent les

orientations stratégiques du SYANE en faveur de la transition énergétique. Adoptées fin 2015 par le Comité, ces orientations affirment la volonté du SYANE d'évoluer pour toujours mieux répondre aux besoins et aux attentes des territoires.

Synthèse des actions concrètes, projets et services mutualisés proposés par le SYANE, au bénéfice des communes et des intercommunalités.

Garantir des réseaux et un service public de l'énergie de qualité au service du territoire

Investir pour des réseaux d'électricité et d'éclairage de qualité

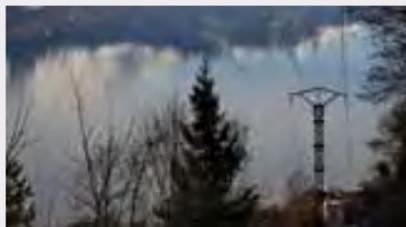


Le SYANE :

- Assure la maîtrise d'ouvrage de travaux d'enfouissement, de sécurisation, de renforcement ou d'extension, pour les communes sous concession départementale Enedis.
- Réalise les travaux, neufs ou de rénovation, d'éclairage public, pour les 227 communes ayant choisi de lui transférer la compétence.

Des participations financières du SYANE de 30 à 65 %
25,6 M€ d'investissements en 2015

Un Plan Qualité pour la modernisation des réseaux



Le SYANE porte, depuis 2014, un Plan Qualité, en concertation avec le concessionnaire Enedis :

- Pour moderniser et adapter les réseaux face à l'évolution des usages et au développement des énergies renouvelables.
- Pour maintenir une qualité de fourniture d'électricité satisfaisante.
- En élaborant un Programme Coordonné de Développement et de Modernisation des Réseaux (PCDMR) pour identifier les investissements prioritaires.

Le SYANE réalise également un plan de sécurisation des réseaux aériens les plus fragiles depuis 2010.

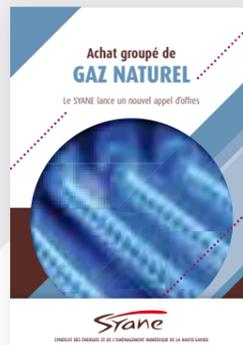
8,3 M€ engagés depuis 2010 dans la sécurisation des réseaux les plus fragiles

Optimiser les achats d'énergie

Le SYANE propose des achats groupés d'électricité et de gaz aux communes, intercommunalités et établissements publics. Ceux-ci permettent aux adhérents de bénéficier des meilleurs prix du marché avec une qualité de service optimale.

- Achat gaz (2017-2019) : 1 063 sites - 176 GWh annuels - 710 000 € d'économies annuelles globales.

- Achat gaz (2015-2017) : 805 sites - 170 GWh annuels - 1,8 M€ d'économies globales pour les 104 adhérents.



- Achat électricité (2016 - 2018) : 772 points de livraison - 113 GW h annuels - 1,3 M€ d'économies globales pour les 217 adhérents.

Des gains de 11 à 12 % pour l'électricité et de 17 à 20 % pour le gaz

Agir pour l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables

Des outils d'aide à la décision



Le SYANE :

- Propose depuis plus de 10 ans aux collectivités la réalisation d'études énergétiques, pour identifier les actions prioritaires ou la faisabilité d'un projet.

- Porte une étude du potentiel hydroélectrique de la Haute-Savoie*.

*Avec les partenaires TERACTEM, ESSPROD, RETPROD et le soutien financier de la Caisse des Dépôts.

1 025 bâtiments audités et 51 études de faisabilité énergies renouvelables réalisées
Des participations financières du SYANE de 70 %

Le Conseiller Énergie : un interlocuteur de proximité pour un accompagnement personnalisé

Avec les Conseillers Énergie, le SYANE propose aux collectivités des conseils adaptés et un soutien technique pour les aider à optimiser les consommations et les dépenses énergétiques et à réaliser des projets performants.

Les Conseillers Énergie font le lien avec les autres expertises du SYANE afin d'accompagner les collectivités dans leurs projets de territoire (Plans Climat Air Énergie Territoriaux, Territoires à Énergie Positive, éco-quartiers, villes et territoires intelligents...).

Avec le soutien de l'ADEME :



14 communes accompagnées par le SYANE
50 % du coût pris en charge par le SYANE

EPure : vers un Éclairage public performant avec le SYANE



© Xavier Boymond

Le SYANE accompagne les communes vers un Éclairage public responsable, cohérent et performant, avec des outils opérationnels pour :

- connaître son patrimoine,
- définir une stratégie lumière,
- réaliser des projets, neufs ou de rénovation, performants,
- gérer et maintenir les installations communales.

Des participations financières du SYANE aux diagnostics et travaux de 30 à 60 %
3,3 M€ de rénovation en 2015

Innover pour soutenir la transition énergétique

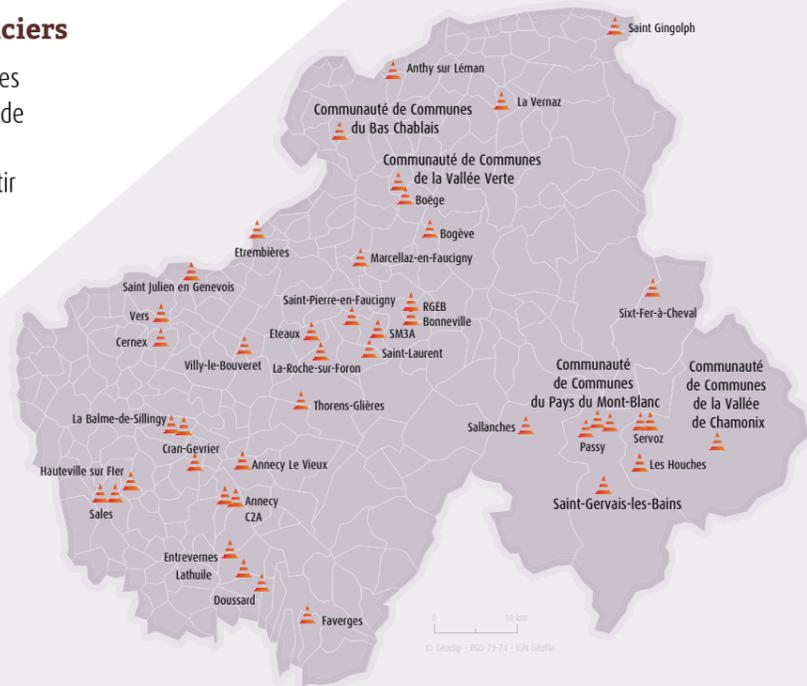
Appels à Projets Energies : des soutiens techniques et financiers

Le SYANE accompagne, depuis 2012, les communes et intercommunalités, dans leurs projets concrets de rénovation énergétique de bâtiments publics et de production d'électricité ou de chaleur à partir d'énergies renouvelables.

Dans le cadre de ses Appels à Projets, il apporte un soutien technique et financier à des projets performants et exemplaires.

- 45 projets soutenus par le SYANE depuis 2012
- 20,8 M€ d'investissements
- 2,9 M€ d'aides cumulées du SYANE
- 2 067 tonnes de CO2 évitées chaque année
- 4,9 GWh d'économies annuelles
- 8 GWh produits chaque année à partir d'énergies renouvelables

- Un soutien financier du SYANE de 30 à 40 % (plafonné)
- 2,9 M€ de subventions depuis 2012



Énergies renouvelables et réseaux de chaleur : des réflexions en cours

Dans le cadre des orientations stratégiques prises en décembre 2015, le SYANE réfléchit aujourd'hui à de nouvelles évolutions pour soutenir les énergies renouvelables et les réseaux de chaleur. Il travaille notamment à la faisabilité d'une éventuelle structure opérationnelle pour porter, réaliser et exploiter des projets de développement des énergies renouvelables. Il travaille également à la prise de la compétence « Réseaux de chaleur » qui compléterait sa capacité à intervenir dans tous les champs d'actions de la transition énergétique.

Porter des projets d'avenir pour le territoire et les usages de demain

Favoriser la mobilité électrique avec un réseau public de bornes de recharge



- Un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables déployé sur toute la Haute-Savoie.
- Un réseau accessible avec un badge unique, et interconnecté aux réseaux de 4 départements rhônalpins dans le cadre du réseau eborn.
- Une action forte pour relever le défi énergétique et environnemental de la mobilité durable.

Avec le concours financier des communes haut-savoyardes, du SYANE et des investissements d'avenir de l'État confiés à l'ADEME :



- Un investissement de 3,8 M€
- 120 bornes en cours d'étude ou de réalisation

La fibre optique pour tous

- Un réseau public en fibre optique pour toute la Haute-Savoie, en cours de déploiement depuis 2013.
- Un raccordement, en 5 ans, de la majorité des entreprises et de près de 50 % des logements haut-savoyards.
- 90 % des logements couverts à l'horizon 2025.
- Un atout fort pour la transition énergétique, en permettant une nouvelle gestion de l'énergie avec les réseaux et territoires « intelligents » (smart grids, smart lighting, smart cities...).

Participations publiques (phase 1) :

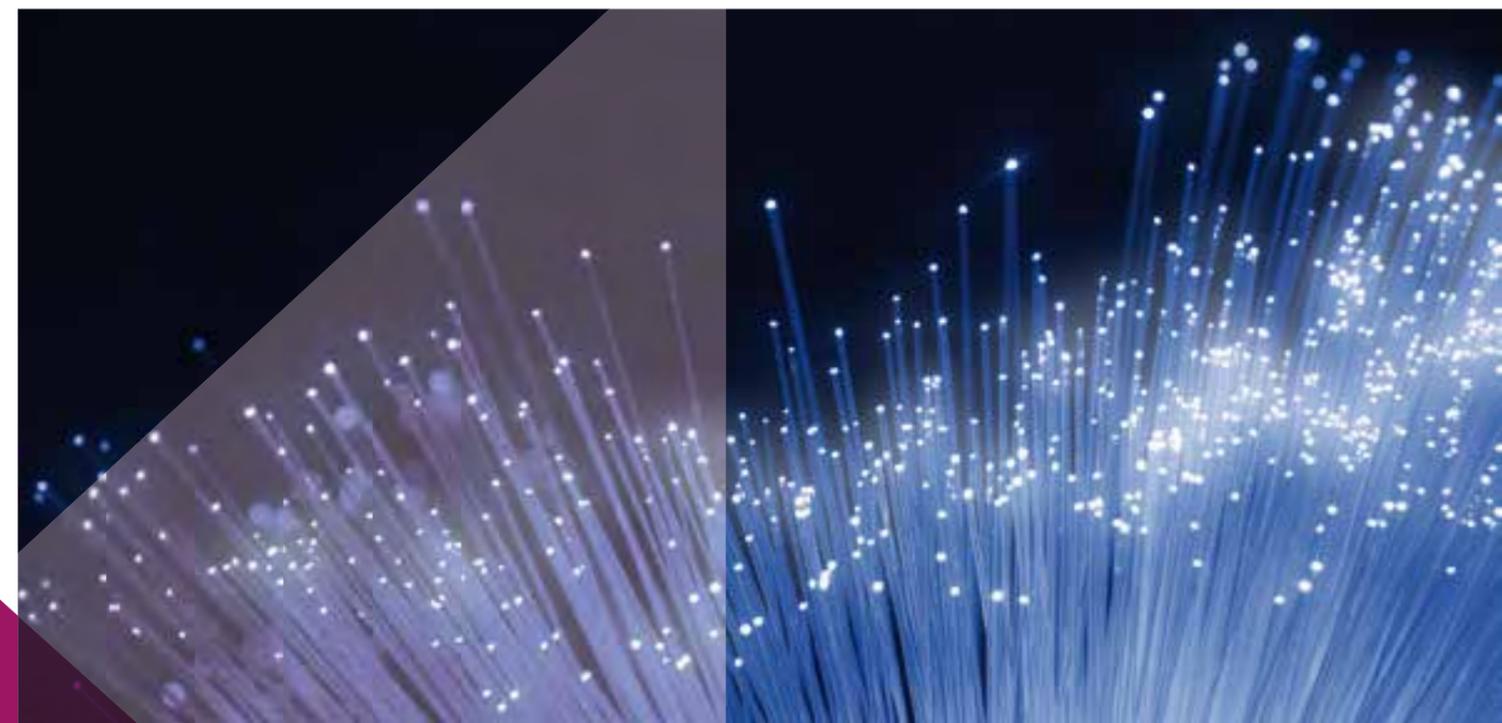


Et avec la participation des Intercommunalités de la Haute-Savoie

Partenaires financiers :



- 4 600 km de réseau en construction
- Un investissement de plus de 300 M€



l'interview



Pierre-Louis MASSEIN, élu délégué
à l'environnement de la commune de Meythet

Le SYANE a lancé, début 2015, le service de Conseil en Énergie. Après avoir adhéré au service, les communes bénéficient, à coûts partagés, de l'accompagnement personnalisé d'un Conseiller. Expert de proximité, celui-ci apporte conseil et soutien dans l'optimisation du patrimoine et la réalisation de projets énergétiques performants.

Retour d'expérience avec la Commune de Meythet, adhérente au service depuis avril 2015.

Pourquoi avez-vous adhéré au service de Conseil en Énergie du SYANE ?

Pierre-Louis MASSEIN, élu délégué à l'Environnement de la commune de Meythet : La consommation énergétique des bâtiments publics est au cœur des préoccupations de la commune. La plupart de ses bâtiments, excepté la Maison pour la Planète, ont en effet un réel impact sur la facture énergétique. Nous voulions donc engager une démarche de rénovation mais il nous était difficile d'établir des priorités. Après avoir découvert le service de Conseil en Énergie avec la plaquette « Agir avec le Conseiller Énergie du SYANE », les élus ont donc décidé d'adhérer afin de bénéficier de ses conseils experts. Nous souhaitons un accompagnement adapté afin d'optimiser nos dépenses et de nous permettre de faire des choix énergétiques pertinents.

Quelles ont été les missions particulières du Conseiller Énergie durant cette première année ?

Pierre-Louis MASSEIN : Le Conseiller Énergie a tout d'abord réalisé un état des lieux. D'une part, il a hiérarchisé et analysé les consommations énergétiques de tous les bâtiments à travers les factures. Puis, il a procédé à la mise à jour de l'audit énergétique global réalisé en 2011. À l'issue de ce bilan, il nous a proposé un plan pluriannuel d'actions, ciblant les bâtiments à rénover en priorité.

Suite à cet état des lieux, avez-vous décidé d'engager un projet ?

Pierre-Louis MASSEIN : Suite à l'état des lieux, nous avons effectivement décidé d'entreprendre la rénovation du bâtiment identifié comme le plus énergivore : l'école de COTFA. Le SYANE nous soutient dans cette démarche et a commencé la rédaction du cahier des charges de maîtrise d'œuvre. Les travaux de la rénovation énergétique porteront essentiellement sur l'isolation, le remplacement des fenêtres, etc. Nous réfléchissons également à des solutions de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables avec la pose de panneaux photovoltaïques.

Quel est votre retour sur cette première année d'accompagnement ?

Pierre-Louis MASSEIN : Nous sommes satisfaits de la mission du Conseiller Énergie du SYANE qui nous a permis d'engager une démarche concrète d'efficacité énergétique. Le Conseiller nous apporte un soutien, une expertise et des conseils adaptés, dans un climat d'échanges, de concertation et de confiance.

LE SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE, UN SERVICE MUTUALISÉ

- Un engagement sur 4 ans
- Un Conseiller Énergie partagé avec plusieurs collectivités
- Coût du service 2015 : 1,4 € par habitant avec une participation financière du SYANE de 50 %, soit un coût de 0,7 € par an et par habitant

Plus d'informations sur :
www.syane.fr

